



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

A 85

Question écrite n° 71840

Texte de la question

M. Patrice Martin-Lalande interroge M. le secrétaire d'État chargé des transports sur l'activité et le niveau d'équipement de l'autoroute A 85 entre Vierzon et Tours. Il souhaite connaître quand interviendra, et sous quelles modalités, l'ouverture d'une aire de service entre Vierzon et Tours. Il souhaite aussi connaître le niveau actuel de couverture en téléphonie mobile des trois opérateurs, en rappelant qu'ils s'étaient nationalement engagés à couvrir pour fin 2009 la totalité des axes principaux de circulation dont font partie les autoroutes.

Texte de la réponse

Une aire de service existe sur la section Tours-Vierzon de l'autoroute A 85, à Athée-sur-Cher. Egalement, dans la partie est de la section Tours-Vierzon de l'A 85, un point de dépannage carburant est aménagé sur l'aire de repos de Romorantin. Le contrat de concession liant l'État à la société Cofiroute, précise que cette aire de repos disposant d'un point de dépannage carburant sera transformée en aire de service complète, lors de la réalisation de l'une des deux conditions suivantes : un trafic moyen journalier annuel de 10 000 véhicules par jour ou dix années après la mise en service de la section Tours-Vierzon de l'autoroute A 85. Le trafic avoisinant d'ores et déjà ce seuil, une aire de service devrait ouvrir sur la section concernée au plus tard à l'horizon 2013. S'agissant de la couverture du réseau de téléphonie mobile, les informations publiées par les opérateurs indiquent qu'elle est complète, à l'exception de quelques zones blanches dans la partie centrale de la section concernant l'un des opérateurs.

Données clés

Auteur : [M. Patrice Martin-Lalande](#)

Circonscription : Loir-et-Cher (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71840

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 février 2010, page 1622

Réponse publiée le : 8 juin 2010, page 6384